



# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 28 JUNI 2016

Absents excusés : Mme Sabrina LELIARD, pouvoir à Mr Philippe MESLARD, Mr Eric WISSOCQ, pouvoir à Mme Valérie ARNOULT, Mr Bertrand DARMIGNY, pouvoir à Mme Marion FOUJU et Mr Damien CHERAMY, pouvoir à Mr Sylvain COLLARD

*Est nommée secrétaire de séance : Mme Marion FOUJU*

Le compte-rendu de la séance précédente est validé sans observation.

Madame la Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour accepté à l'unanimité :

\* Adhésion de la commune au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir)

Le Conseil Municipal,

- Approuve le rapport de l'eau 2015.
- Approuve le rapport de l'assainissement 2015.
- Vote le compte de gestion de l'assainissement 2016 "à zéro" suite à la fusion de ce budget avec celui de l'eau.
- Retient la proposition de l'entreprise Villedieu pour les travaux de voirie à Bronville, chemin de la Chapelle et de sa ruelle attenante :
  - \*Chemin de la Chapelle seul : 4 POUR, 10 CONTRE et 1 ABSTENTION
  - \*Chemin de la Chapelle et sa ruelle attenante 9 POUR, 4 CONTRE et 2 ABSTENTIONS.Le montant total H.T. de cette opération s'élève à 22 980.00 € avec un taux de subvention de 30 %, soit 6 894.00 € et un reste à autofinancer de 16 086.00 € (sur lequel il sera possible d'obtenir 30 % de fonds de péréquation).
- Suite aux propositions d'aménagement de sécurité à Plancheville présentées par les services du Conseil Départemental, retient à 14 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, la proposition n°2 pour l'entrée d'agglomération, valide la proposition en agglomération et retient la proposition n°1 au droit de la rue Neuve et de la placette. Autorise la Maire à demander 3 devis pour le choix de l'entreprise et à faire une demande de devis également pour le choix d'un maître d'oeuvre. Etudie la possibilité d'effectuer un aménagement de sécurité rue de la Chardonnière, conjointement à ces travaux.
- Retient les critères pour l'évaluation du personnel contractuel à l'identique de ceux retenus pour le personnel titulaire.
- Autorise la Maire à demander l'aide du Centre de Gestion pour l'élaboration du Document Unique (hygiène et sécurité au travail) ainsi qu'une subvention.
- Doit se prononcer sur un tarif concernant la dispersion des cendres mais souhaite l'aménagement, en amont, d'un jardin du souvenir au cimetière avec un emplacement pour les plaques.
- Autorise la Maire à mandater les frais du banquet des anciens 2016, au compte 6232, fêtes et cérémonies. Le prix du repas étant fixé à 34.00 € par personne. Les conseillers municipaux devront s'acquitter du montant de leur repas ainsi que pour le 13 juillet et ceci jusqu'à la fin du mandat (11 POUR et 4 ABSTENTIONS). Un panier garni sera offert aux personnes de plus de 70 ans, inscrites sur les listes électorales et ne venant pas au banquet.
- Adhère au C.A.U.E., en vue d'obtenir le soutien d'un architecte dans la réalisation des différents projets à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION, pour un montant de 80.00 € par an.
- Est informé :
  - d'un entretien avec les services de la Poste pour l'installation éventuelle d'une Agence Postale Communale (le relai poste du Chaudron Gaulois étant provisoirement fermé)
  - de la réalisation des travaux d'électricité à l'église et de la réfection du mur en plâtre suite au dégât des eaux
  - du début des travaux d'accessibilité et de menuiserie à la bibliothèque, mi-juillet

- de la réalisation d'un branchement d'eau potable à Plancheville
- de la réalisation des travaux d'électricité au surpresseur de Varennes
- de l'ajout de javel "en manuel" à la station de pompage de Varennes jusqu'au changement de la pompe à javel réalisée lors des travaux d'électricité
- de la reprise des travaux sur les éoliennes en octobre
- du devis engagé pour le changement de la porte d'entrée de la mairie, pour un montant de 1 539.00 € H.T.
- d'une demande de la Gauloise concernant l'implantation d'un bâtiment modulaire à usage de club house, dans l'alignement des vestiaires. Le coût de cette opération sera complètement supportée par La Gauloise et un règlement intérieur du stade sera instauré
- du compte-rendu de la dernière commission communale "fête et cérémonie" : préparatifs du 13 juillet. Un point sera fait lors d'une prochaine séance de conseil sur le rôle de cette commission
- du compte-rendu de la dernière commission communautaire "tourisme" : élaboration de circuits pédestres, cyclistes et auto/moto ; fusion des commissions tourisme et communication ; réouverture d'un office de tourisme à Bonneval en septembre soit à l'espace Taugourdeau, soit à la capitainerie avec l'affectation de 2 personnes de la Communauté de Communes
- de la prochaine commission des chemins le mardi 5 juillet 2016, à 19h00.

La Maire,  
Valérie ARNOULT.

